

Synthèse du Projet Pédagogique, A.L.P Marcellin Albert

Organisateur	Mairie de Pignan
A.L.P	Ecole primaire et maternelle Marcellin Albert Tel: 06 26 33 89 21; Mail: marcellin.albert@pignan.fr
Public accueilli	Cette structure accueille jusqu'à 40 enfants de 3-6 ans et jusqu'à 130 enfants de 6-10 ans du village. Déclaration Jeunesse et Sport: 0340109AP000217
Inscription	A.L.P : Remplir le dossier d'inscription famille en début d'année scolaire (fournir les photocopies des vaccins de l'enfant et le dernier avis d'imposition). Garderie du matin 7h30-8h50 et pause méridienne 12h-13h50 : Inscription tous les matins auprès de l'équipe de l'A.L.P de 7h30-9h avec la carte (code barre). Tarification en fonction des revenus de la famille. Garderie du soir 17h-18h : Votre enfant se rendra automatiquement à la garderie du soir après 17h10.
Personnels	L'équipe d'animation est composée d'1 directeur BPJEPS LTP, d'1 adjoint de direction BAFA, de 5 animateurs BAFA et/ou Stagiaire BAFA, 2 ATSEM, 4 personnes pour le service et l'entretien. La restauration du midi est assurée par un traiteur "SHCB"
Locaux	La structure dispose : <u>Primaire</u> : Une salle d'accueil primaire avec un espace de jeux de constructions et d'ateliers pédagogiques. Gymnase, bibliothèque, cour et terrain de sport <u>Maternelle</u> : Une salle d'accueil maternelle avec un espace lecture, jeux ludiques et symboliques et d'ateliers pédagogiques. Gymnase, bibliothèque, cour et jardin pédagogique
Accueil	Garderie du matin de 7h30 à 8h50 Pause méridienne de 12h à 13h50 Garderie du soir : 17h à 18h Mercredi : Accueil de Loisirs de 7h30 à 18h30 à l'école Lucie Aubrac
Objectifs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la personnalité de chacun • S'ouvrir au monde et à ses réalités • Apprendre la vie en collectivité • Donner le goût de l'engagement, des responsabilités et de l'action • Favoriser le maintien du rôle éducatif auprès des familles dans toutes ses composantes
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la socialisation par l'apprentissage des règles de vie en collectivité. • Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité et son esprit d'ouverture au monde. • Favoriser la communication, l'échange, les relations avec les familles • Développer un travail de partenariat entre les écoles, l'A.L.P et les accueils de loisirs. • Développer le partenariat avec les associations municipales et les commerçants du quartier proche « La Bornière ». • Favoriser la diffusion de l'information envers les familles.
Activités	Multisports; Activités manuelles de créativité, artistique et plastique; Grands jeux collectifs; Animations à thèmes.